



# ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS EN PAYS DE LA LOIRE

Changer de regard,  
ouvrir ensemble  
des chemins nouveaux



E

R

I

A

M

M

O

S

**1**

## Introduction

**2**

## Le Collège TES

**3**

## Les acquis de la dernière période TES III

(2021-2024)

**4**

## Les orientations du Collège pour TES IV

- 1 **Poursuivre la mobilisation** des acteurs des Pays de la Loire en construisant avec eux les modalités d'un déploiement partenarial de nos travaux.
- 2 **Poursuivre et capitaliser** sur le travail d'expérimentation mené sur les évolutions de modes de vie.
- 3 **Inventer des processus** de coopération et de mise en débat autour de la gestion commune des ressources (eau, énergie...).

**5**

## Les engagements réciproques pour TES IV

**6**

## Charte du collectif des acteurs

Une actualisation de la Charte est prévue à l'occasion du démarrage de TES IV.

**7**

## Organisation du Collège et budget TES IV

“  
**POURSUIVONS  
ENSEMBLE !**  
”



# INTRODUCTION

## Horizon TES IV : à l'heure des chocs écologiques

### Vers une «gestion» en commun des «ressources»

L'année 2023 est déjà considérée comme la plus chaude de l'histoire. Le projet TES IV qui démarre pour trois ans en mai 2024, vise, pour penser l'action collective, à prendre également la mesure de la pression qu'exercent dès aujourd'hui les chocs écologiques sur l'accès aux ressources et nos capacités de gouvernance. Ces chocs écologiques liés au dérèglement climatique et à la destruction de la biodiversité nous font entrer dans un monde nouveau dont nous n'avons plus, autant que nous l'avons cru longtemps, la maîtrise. Le phénomène des mégafeux qui se développe sur la planète en Amazonie, en Sibérie, mais aussi en Indonésie, en Afrique, en Australie, en Europe du Nord... l'illustre d'une façon spectaculaire.

Avec bien d'autres crises de différentes natures, comme l'accès raréfié à la ressource en eau, ces événements nous poussent à adopter un autre rapport à notre environnement. Notre milieu de vie, dont nous prenons brutalement conscience qu'il conditionne notre existence, devient le premier de nos communs.

### Faciliter et accompagner l'accélération des transitions en Pays de la Loire

Le Collège des Transitions a été créé en 2015 pour faciliter et accompagner l'accélération des transitions sur les territoires en Pays de la Loire. Il s'agit d'un espace partenarial, avec plus d'une trentaine d'organisations engagées. Sur la nouvelle période 2024-2027, le Collège accompagnera 13 territoires pilotes sur les différents départements de la Région Pays de la Loire et déploiera ses travaux autour de **3 axes stratégiques** (TES IV) :



**Mobiliser les acteurs des  
Pays de la Loire sur les  
enjeux de transitions**



**Faire évoluer les modes  
de vie en Pays de la Loire**



**Apprendre à gérer en commun  
les ressources sous contraintes  
des chocs écologiques.**

Sur chacun des trois axes, ce document synthétique présente rapidement les principaux attendus et les actions clés envisagées.

Avec ce projet TES IV, le Collège poursuit logiquement les travaux initiés dans les périodes précédentes concernant les modes de vie et les coopérations territoriales. Il ouvre aussi de nouveaux sujets, avec l'appui renouvelé de la plupart des partenaires de TES III et l'arrivée de nouveaux partenaires.

**C'est son rôle en tant que laboratoire de réflexion et d'expérimentation.**

Surtout, le Collège poursuit sa démarche partenariale pour porter les différents sujets à partir des missions et des compétences des différentes organisations partenaires. Cette approche coopérative entre les organisations partenaires s'inscrit dans une vision partagée, depuis le départ, et qui parie au fond sur la voie démocratique, comme projet de société, pour répondre aux enjeux des transitions.

### **Porter un projet désirable : une « démocratie du faire »**

Si, comme nous le savons, le contexte est marqué depuis plusieurs décennies déjà par une insatisfaction démocratique croissante, celle-ci se nourrit de deux aspirations chez nos concitoyens qui pourraient sembler contradictoires : une aspiration à l'efficacité du politique qui peut alimenter le soutien électoral à des modalités plus autoritaires de gouvernement et une aspiration, à contrario à plus de compréhension par le politique de ce qu'il se passe dans le pays.

Comment concilier alors ces deux aspirations et résoudre la contradiction dans une narration collective porteuse d'espérance ? Pour l'essentiel, le cœur de notre sujet à propos des transitions à mener est ici résumé. Comme sur les modes de vie, le sujet de la gestion en commun des ressources s'inscrit dans cette perspective coopérative et démocratique. De même, la « massification » de la transition énergétique qui est devant nous renvoie à un véritable défi social et démocratique. En effet, pour atteindre l'objectif gigantesque de neutralité carbone en 2050 et quels que soient les scénarios, des choix politiques sont nécessaires et surtout une adhésion de la société. Ainsi, de la qualité de notre vie démocratique dans ses aspects les plus divers dépend notre réponse collective aux enjeux de la crise écologique. Cette qualité s'éprouve sur nos territoires par des capacités de dialogue, d'attention, d'anticipation, de co-opération...

La démocratie est, nous le savons, au delà des formes de gouvernement, une activité sociale, une façon de vivre ensemble. Elle donne aux individus des ressources pour agir. Elle est sans doute aussi un commun essentiel.

La crise écologique appelle ici sans doute ce que l'on pourrait appeler une « démocratie du faire » qui s'alimente du développement de notre sensibilité, cherche dans le lien au réel des ressources pour l'innovation et parie sur les capacités et les savoirs des acteurs sur les territoires.

**Voilà bien l'ADN de notre projet collectif.**

**Engageons-nous donc ensemble  
dans cette nouvelle aventure de TES IV, avec bien sûr  
ce qui nous rassemble mais aussi avec la richesse  
de nos différences.**

**Changeons de regards, ouvrons ensemble  
des chemins nouveaux.**



# LE COLLÈGE TES

## Hypothèses et fonctionnement

### Les hypothèses clés

Orienté résolument vers la coopération entre tous les acteurs au service des transitions, le Collège se veut un bien commun territorial, en dehors des enjeux partisans. **Trois hypothèses** guident ses actions :

Pour faire évoluer **les modes de vie**, il nous faut agir de façon systémique, ce qui n'est possible que grâce à **la mise en coopération** des acteurs (collectivités, entreprises, associations, citoyens...).

**L'échelle des territoires** semble pertinente pour engager ces coopérations et lancer des démarches structurantes.

La démarche apprenante qui est privilégiée se développe progressivement à l'échelle de la région des Pays de la Loire qui compte cinq départements et 70 EPCI. Le programme d'action-recherche avance étape par étape, tant du point de vue des thématiques que de l'élargissement territorial. Il se déploie sous la forme de contractualisations passées avec des partenaires sur un cycle de trois ans. Le projet TES a démarré avec 13 partenaires en première période (TES I), puis s'est élargi à 30 sur TES II puis 35 partenaires sur TES III.

Concrètement, les travaux s'articulent autour d'expérimentations locales, de cercles d'échanges entre acteurs et décideurs, de parcours et sessions de (dé)formation et la production de supports attractifs et pédagogiques avec une mise en lien avec des réseaux nationaux.

### La gouvernance du Collège

Le Collège des Transitions Écologiques et Sociétales est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Son objet est de promouvoir, sur le territoire régional, dans les milieux institutionnels, socio-économiques, associatifs et plus largement au sein de la société, une culture partagée sur les enjeux sociétaux ainsi que sur la manière d'engager les stratégies et actions de transition sur le territoire régional.

La gouvernance de l'association s'appuie sur une Assemblée générale de ses membres qui se réunit une fois par an et un Conseil d'Administration composé de membres de l'association.

Le Conseil d'Administration est présidé depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021 par Olivier VAN DE VOORDE, secrétaire général adjoint d'IMT Atlantique. Les membres du Conseil d'Administration sont réunis autour de cinq collèges : Associations, État et Collectivités, Entreprises et Établissements d'Enseignement Supérieur, Personnes Qualifiées, Salariés.

En parallèle, en tant que porteur d'une démarche d'action-recherche partenariale, le Collège s'appuie sur l'implication des membres du collectif de partenaires qui nourrissent les travaux de leurs retours d'expérience et participent à l'effort de capitalisation.

Les travaux du Collège s'organisent ainsi autour de **plusieurs groupes de travail** :



### Le collectif des acteurs

Il rassemble l'ensemble des représentants des partenaires. Il est l'espace de travail principal et vise à co-construire avec les acteurs régionaux une proposition de stratégie collective régionale, piloter la mise en œuvre des objectifs opérationnels du programme, veiller au maintien et à l'affermissement d'un tiers espace commun à l'ensemble des partenaires.



### Le comité prospectif

Il est composé de chercheurs, d'élus et d'acteurs des territoires des Pays de la Loire. Il a pour objectif d'identifier les « signaux faibles », de mettre en perspective les travaux menés sur les territoires et au sein du Collectif des acteurs de TES pour identifier les nouveaux modèles territoriaux, de soutenir la dimension recherche du programme et d'apporter une contribution sur les nouveaux sujets du projet TES IV, notamment l'axe sur la gestion en commun des ressources dont il suivra les travaux.



### La communauté « modes de vie »

Elle réunit les porteurs des démarches pilotes, les partenaires qui les accompagnent, ainsi que des chercheurs, pour permettre, à partir des retours d'expérience des uns et des autres, d'avancer sur des questions méthodologiques, mais aussi plus largement sur tous les questionnements de fond que ces démarches suscitent : identifier des pistes pour lever les blocages, créer des dispositifs d'accompagnements associés, de nouveaux outils pédagogiques, livrables, voire d'aller vers de nouveaux dispositifs de formation et d'accompagnement.



### Le réseau scientifique du Collège

Il rassemble des chercheurs-acteurs tous très engagés sur les questions de transitions et dont les engagements au sein de TES s'organisent autour des différents espaces de travail du Collège et des différents sujets. C'est le cas au sein du collectif des acteurs, du comité prospectif, de la communauté « modes de vie » ou encore autour des actions de formations.



# LES ACQUIS DE LA DERNIÈRE PÉRIODE TES III 2021-2024

## Action-recherche, formation-action et déploiement

Au lancement de la période TES III (2021-2024), l'Assemblée Générale de mai 2021 avait confirmé pour les années 2021-2024 la construction d'un déploiement progressif du programme TES. Ce déploiement devait principalement se faire au niveau des intercommunalités des Pays de la Loire, en articulation d'un côté avec les communes et la société civile, de l'autre avec les départements, la Région Pays de la Loire, mais aussi l'État. La période TES III a pleinement permis d'atteindre les objectifs que nous nous étions donnés collectivement. Elle a été marquée par des avancées significatives dans la mise en œuvre de notre projet.

### Un programme d'action- recherche de plus en plus opérationnel



Le programme d'action-recherche est de plus en plus opérationnel avec la mise en place notamment des **projets pilotes « modes de vie »** associés au déploiement de la nouvelle formation « modes de vie » et la création du poste de « Cheffe de projet modes de vie ». Dans la perspective de TES IV, les nouveaux territoires démarrent tous une ou deux expérimentations sur les modes de vie et une « communauté modes de vie » se met en place avec les correspondants de chaque territoire et les organisations accompagnantes pour croiser les regards et capitaliser collectivement.

À titre d'exemple, les Coëvrans ont choisi la thématique de l'alimentation, Vie et Boulogne a opté pour le thème de la mobilité domicile-travail, comme Vendée Grand Littoral, qui souhaite aussi travailler sur les biodéchets. L'île de Noirmoutier s'engage dans une démarche pilote autour de l'enjeu de la « résilience énergétique territoriale » et Sud Vendée Littoral lance un projet sur les déchets verts. Le Collège TES s'implique aussi auprès de Nantes Métropole pour accompagner la conception de ses nouveaux défis de neutralité carbone.

L'accompagnement, au delà des projets sur les modes de vie, des démarches systémiques sur les territoires permet aux équipes des territoires de se former aux grands enjeux et aux postures nouvelles, de tester de nouvelles manières de faire, et enfin, de voir comment ces expérimentations engagées peuvent être appropriées et généralisées. Les retours d'expérience nourrissent en retour l'action-recherche et ont permis au groupe méthode de reformuler les repères méthodologiques pour conduire des stratégies territoriales de transitions.

## → 7 NOUVEAUX TERRITOIRES

Sud Vendée Littoral  
Vendée Grand Littoral  
Vie & Boulogne  
Île de Noirmoutier  
CC des Coëvrans  
Loire Layon Aubance  
Mauges Communauté

## La démarche de déploiement

Le déploiement du programme, décidé collectivement par les partenaires, se concrétise avec l'arrivée de 7 nouveaux territoires. Sur la période 2021-2024, le Collège avait en effet souhaité déployer plus largement son action collective en Pays de la Loire. Conforme à la vocation régionale du projet, ce « déploiement » répond aussi à un intérêt formulé par les territoires de la région. Pour la suite, l'enjeu est de pouvoir généraliser les évolutions de pratiques et les dynamiques collectives. La pertinence de l'action du Collège dans le soutien collectif à l'émergence d'innovations sociales territoriales suppose ainsi la construction avec les partenaires d'un dispositif de relais et d'essaimage. Un premier exemple s'initie en Vendée avec le SyDEV en acteur relai auprès des intercommunalités. On pourrait aussi évoquer d'autres exemples comme le partenariat en cours d'élaboration avec le CNAM Pays de la Loire pour déployer la formation Modes de vie sur les Pays de la Loire ou encore la coordination avec Alisée pour une démarche TES sur le Maine-et-Loire.

## La consolidation du projet de formation du Collège



Avec le parcours de (dé)formation pour les pilotes des transitions, trois groupes ont été lancés sur la période : en octobre 2022, avril et novembre 2023. Parallèlement, l'équipe a réalisé une dizaine de sessions de deux jours sur la formation « modes de vie ». La formation constitue une réponse aux besoins de s'approprier des cadres d'analyse et d'action, de créer les conditions de dialogue et de travail entre les acteurs impliqués dans un projet de territoire, pour une démarche de transition ou un projet structurant. La formation permet à la fois de partager un vocabulaire et un constat, de se donner collectivement une visée de sobriété et de résilience.

À noter le dépôt d'un dossier de co-certification de la formation avec le CNAM Pays de la Loire.

## La réalisation d'évènements marquants



Le Forum des initiatives, qui s'est tenu le 18 novembre 2022 en Vendée, a réuni 220 participants venus de la région Pays de la Loire. Il a visé à faciliter le repérage des initiatives et les échanges entre acteurs publics et acteurs de la société civile. La journée a été co-organisée avec le SyDEV, avec également l'appui pour la préparation des ateliers et leur animation de l'ADEME Pays de la Loire, d'ÉLISE, de RÉCIT, de RésilienCités et de Vertuel.

À noter aussi la journée découverte « Des tiers lieux et leur territoire » organisée avec le PNR Loire Anjou Tourraine le 19 septembre 2023 à Brains-sur-Allones, et la journée sur la gestion en commun des ressources organisée le 15 décembre 2023 avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne et TE 44 qui a rassemblé 180 personnes à l'IMT atlantique.

## **Le travail de capitalisation**

En complément des rapports annuels d'activités, l'équipe de coordination a produit sur la période TES III des notes de travail, des Flash TES, des fiches méthodes, des notes de synthèse, ainsi que des films. Se sont ajoutés, un ouvrage de compilation des livrables, le topo-guide, un cahier des initiatives, un jeu : le transitio-mètre des tiers lieux, sans oublier un nouveau site internet.

Tout ce travail doit beaucoup au groupe méthode, qui réunit une quinzaine de membres du collectif des acteurs, sous le co-pilotage de l'Ademe Pays de la Loire et du SyDEV, avec pour mission de suivre le processus de production et de diffusion des livrables.

## **La réflexion prospective**

L'équipe du Collège a proposé de réfléchir avec l'aide de Carine DARTIGUPEYROU, chercheuse prospectiviste, à une question clé pour les Pays de La Loire et dont l'acuité s'est accrue à l'été 2022 :

**Quelles pourraient être les conditions et les modalités soutenables de partage de l'eau comme bien commun dans un contexte de chocs écologiques ?**

Un certain nombre de partenaires ont accepté de participer à deux séminaires de réflexion prospective qui se sont tenus le 29 novembre 2022 et le 17 janvier 2023 à Nantes.

**Trois propositions sont ressorties de ces échanges :**

- 1** Anticiper les éléments qui pourraient ressortir des chocs écologiques et de conflits liés à l'usage de l'eau ;
- 2** Définir les conditions du dialogue dans un contexte de crises et en vue de parvenir à une gestion en commun de l'eau ;
- 3** Mettre en avant les qualités de leadership adaptées et permettant de décider et d'agir dans ce contexte en Pays de la Loire.

Cette réflexion débouche sur la proposition d'ouverture d'un nouvel axe d'action-recherche pour TES IV en partenariat notamment avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne.





# LES ORIENTATIONS DU COLLÈGE POUR TES IV

## 3 axes stratégiques

### **Aller plus loin ensemble**

Une de nos réussites, tous ensemble depuis 2015, est sans aucun doute de nous être donné du temps, d'une façon assez exceptionnelle pour :

- creuser les sillons, par exemple sur les modes de vie, où nous avons pris le temps de partager un apport théorique issu des sciences sociales, de le retraduire en cadre d'analyse et cadre d'action partagé, de construire une formation pour les acteurs et d'engager des projets pilotes...
- constituer un dispositif partenarial qui associe les différentes échelles territoriales en région et qui n'a pas son pareil en France.

Développer des innovations sociales réelles, jusqu'à l'appropriation par les acteurs, suppose en effet du temps.

Cette première grande période inaugurale de TES I à TES III a appris à nous connaître et à faire ensemble. Elle a construit les conditions d'une dynamique plus large aujourd'hui pour répondre, nous semble-t-il, à trois défis au moins pour TES IV :

- Actualiser notre dispositif pour mettre progressivement en place un déploiement partenarial de nos actions au service de la mobilisation des acteurs de Pays de la Loire sur les transitions ;
- Continuer à creuser les sillons, notamment sur les modes de vie ;
- Mettre en chantier les sujets de demain autour notamment de la gestion en commun de nos ressources, de la capacité de mettre en dialogue les acteurs en alternative à la violence.



## **Les trois axes stratégiques du projet TES IV**

Ainsi, sur la nouvelle période 2024-2027, le Collège accompagnera 13 territoires pilotes sur les différents départements de la Région Pays de la Loire et déploiera ses travaux autour de **3 axes stratégiques (TES IV)** :



Sur chacun des trois axes, nous présentons ici rapidement les principaux attendus et actions clés envisagées. Les hypothèses scientifiques et l'organisation plus détaillée des travaux sont développées à la suite.

**1 Poursuivre la mobilisation des acteurs des Pays de la Loire en construisant avec eux les modalités d'un déploiement partenarial de nos travaux**

### **Un dispositif de relais et d'essaimage pour les innovations sociales**

Sur la période 2021-2024, le Collège avait souhaité déployer plus largement son action collective en Pays de la Loire. Conforme à la vocation régionale, ce projet répondait aussi à un intérêt formulé par les territoires de la région.

Pour la suite de TES, la question est en effet de savoir comment généraliser les évolutions de pratiques et les dynamiques collectives que nous souhaitons promouvoir. Le développement des innovations sociales territoriales suppose ainsi la construction avec les partenaires d'un dispositif de relais et d'essaimage. Alors que nous sommes de plus en plus en capacité d'entrer dans l'opérationnel, les acteurs territoriaux manifestent en écho leur intérêt et sept nouveaux territoires rejoignent la démarche, en Maine-et-Loire, Mayenne et Vendée. Un premier exemple s'initie en Vendée avec le SyDEV en acteur relai auprès des intercommunalités.

Pour TES IV, cette logique de déploiement partenarial sera progressivement généralisée, en l'adaptant bien entendu aux particularités des territoires et aux attentes des partenaires, aussi bien dans le cadre de l'action-recherche que dans le cadre de la formation.

## **L'accompagnement des exécutifs et des dirigeants territoriaux**

Pour la mobilisation des acteurs des Pays de la Loire, le rôle des dirigeants publics, économiques et associatifs est essentiel. Nous poursuivrons dans cette perspective l'accompagnement des exécutifs territoriaux tout en déployant de nouvelles initiatives comme les cercles d'échanges entre DGS et entre Présidents de collectivités. Nous travaillerons aussi avec nos partenaires à la possibilité de lancer sur TES IV un parcours de (dé)formation de référence sur les transitions pour les dirigeants publics, privés et associatifs des Pays de la Loire. Aux antipodes des leaderships traditionnels, les transitions supposent en effet des leaderships plus partagés et plus altruistes. Nous engagerons également, avec nos partenaires associatifs, une réflexion collective sur le rôle du secteur associatif dans les transitions sur les territoires.

## **Formuler des projets de transitions désirables**

Alors que les tensions au sein du corps social se développent et que la perte de confiance dans les institutions et les gouvernants ne cesse de s'approfondir, la possibilité de porter sur les territoires des projets de transitions est conditionnée à la capacité à produire une vision partagée de l'avenir suffisamment désirable. Cet enjeu sera au cœur des travaux de TES IV, alors que s'approche la préparation des prochains mandats municipaux et intercommunaux.

## **Renouveler les formes de participation et initier de nouveaux dialogues territoriaux**



Si la conviction parmi les acteurs publics de la nécessité de la participation est largement acquise, de même que celle d'actualiser les modalités de conduite de projets pour y faire une place plus grande à la coopération, une perplexité s'exprime sur les possibilités réelles d'intéresser plus largement nos concitoyens au-delà du cercle assez restreint des habitants déjà mobilisés.



Par ailleurs, une clarification est souvent attendue au regard de la responsabilité confiée aux élus dans notre système de démocratie représentative. Engagée avec les élus de plusieurs territoires TES, la réflexion sur la construction de règles du jeu et de dispositifs appropriés localement se poursuivra sur TES IV. Une journée de séminaire pourrait être organisée avec les partenaires du Collège et les acteurs de la société civile sur ce sujet pour avancer sur des propositions nouvelles. De même, au-delà des différents périmètres de compétences sur les territoires, la construction de dynamiques collectives pour répondre aux enjeux de la crise écologique suppose l'initiation de nouveaux types de dialogues territoriaux sur les sujets transverses qu'aucun acteur ne peut à lui seul porter. Là-aussi, TES IV pourrait être l'occasion d'expérimenter sur la durée de la période une démarche originale.

## **Le développement de la formation avec l'enjeu de la coopération au centre**

Le développement de l'action de formation du Collège est articulé directement aux travaux d'action-recherche sur les territoires. Les actions de formation s'adressent en complémentarité, à plusieurs catégories d'auditeurs : les pilotes et porteurs de projets sur les territoires et au sein des organisations ; les équipes-projets sur les territoires sur les cadres d'analyse et d'action proposés par le Collège (modes de vie, coopération...) ; les décideurs et les leaders dans le cadre de projets de transitions et enfin les accompagnants des collectifs et des territoires à commencer par les relais dans le cadre des travaux de TES.

### **La coopération sera au centre de notre dispositif sur TES IV.**

D'une part, en développant l'action de formation sur cette thématique dans le prolongement notamment des formations sur les modes de vie, d'autre part en cherchant par les actions de formation à faciliter les coopérations entre les différents acteurs sur les territoires (élus, agents, acteurs de la société civile) au service de la mise en œuvre des projets de territoire.

Au-delà, la coopération sera mise en œuvre sur le sujet de la formation en explorant des partenariats avec les acteurs clés de la formation en Pays de la Loire, comme le CNAM Pays de la Loire mais aussi avec le CNFPT qui rejoint le projet collectif sur TES IV.

## **La mobilisation des acteurs sur les transitions sera ainsi au centre du projet collectif de TES IV avec les actions suivantes envisagées :**

- **Appui aux dirigeants et exécutifs locaux** dans le cadre de leur démarche politique (séminaires, appui aux dirigeants...);
- **Parcours de (dé)formation** à destination des pilotes des démarches de transition ;
- Mise en place du **réseau des anciens auditeurs** dans une logique de soutien mutuel et de partage d'expériences ;
- **Mise à l'étude** avec des partenaires et lancement éventuel d'un parcours de (dé)formation pour les dirigeants (élus, entreprises, associations) ;
- **Création d'évènements** (poursuite en 2025 et 2027 du Forum des initiatives, projet de dialogue territorial en Loire Atlantique, journées annuelles de conférences et de débats thématiques en lien avec les trois axes du projet, soirées conférences...);
- Développement d'**espaces d'échanges** entre acteurs (élus, DGS, pilotes de projets modes de vie) ;
- **Réflexion collective** sur le rôle du secteur associatif ;
- **Outils de communication** et de **sensibilisation** (site internet, topoguide et fiches de synthèse, film documentaire) ;
- Des **démarches prospectives** opérationnelles (culture de l'anticipation).



## ② **Poursuivre et capitaliser sur le travail d'expérimentation mené sur les évolutions de modes de vie.**

### **L'action-recherche en cours**



La démarche d'action-recherche du Collège est entrée au cours de TES III dans une phase d'accélération en accompagnant le lancement des premiers projets pilotes « modes de vie ».

Ces démarches d'expérimentations pour accompagner le changement des pratiques rencontrent aujourd'hui l'intérêt de nombreux territoires qui engagent de nouveaux projets. En parallèle, le collectif de partenaires a effectué un travail de reformulation du cadre d'action du Collège en lien avec les démarches systémiques lancées sur les territoires pilotes.

**L'enjeu** : caractériser les innovations recherchées dans les démarches pilotes, s'entendre sur des repères méthodologiques pour conduire des projets qui visent des changements de pratiques, affiner les modalités d'accompagnement de ces projets et démarches, alors que de nouveaux territoires entrent dans la dynamique TES, et que se pose la question de la transmission de nos cadres d'analyse dans nos actions de formation.

### **Développer les nouveaux projets pilotes**



Le projet TES IV visera d'une part à développer les nouveaux projets pilotes sur les intercommunalités qui rejoignent progressivement le programme TES. Tous les départements de la Région Pays de Loire sont concernés avec au moins un territoire qui s'engage.

À chaque fois, la formation modes de vie est utilisée comme un outil de lancement du projet pilote. Les projets pilotes d'évolution des modes de vie sur les territoires se développent sur des thématiques différentes. Cette diversité thématique et territoriale est importante pour poursuivre notre compréhension des moyens mobilisés pour changer les modes de vie.

## Engager une démarche d'évaluation scientifique

Le projet conduira également une première évaluation scientifique des travaux grâce à l'accueil, en partenariat avec IMT Atlantique, d'un post-doctorant. Le travail de capitalisation pourra partir notamment des questions suivantes :

- 1 Quels effets produits et à quelles conditions sur l'évolution des pratiques (conduite de projets, système d'acteurs local...) ?
- 2 Quelles conditions d'évolution des pratiques suivant les thématiques et suivant les différents groupes sociaux ?
- 3 Quelles conditions de déploiement de l'action d'innovation sociale ?
- 4 Quelle transformation de l'action publique et de l'action collective sur les territoires ?

### Les actions clés envisagées pour TES IV sur cet axe sont :

- L'**accompagnement** de projets pilotes (action-recherche) ;
- Le **déploiement de la formation** et de **dispositifs d'accompagnement** modes de vie pour initier des projets pilotes en Pays de la Loire (au-delà des territoires accompagnés TES) ;
- Le **module de sensibilisation** pour la diffusion de cette nouvelle approche ;
- La mise au point d'un **second module de formation** en appui au développement des projets sur l'évolution des modes de vie (animation de la coopération entre les acteurs impliqués et généralisation de la démarche) ;
- L'**espace d'échanges** entre porteurs de projets et accompagnants (communauté apprenante modes de vie) ;
- La **production de livrables** et **outils pédagogiques** ;
- La **démarche d'évaluation scientifique**.





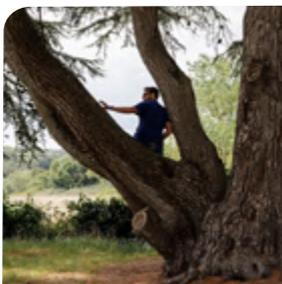
3

### **Inventer des processus de coopération et de mise en débat autour de la gestion commune des ressources (eau, énergie...)**

#### **À la suite des travaux prospectifs**

Un chantier s'ouvre ici pour reprendre à nouveaux frais cet enjeu ancien de la gestion des ressources par les communautés, en écho aux travaux d'Elinor OSTROM, prix nobel d'économie en 2009. C'est le sens aussi des travaux du comité prospectif animé par Carine DARTIGUEPEYROU qui, sur le thème de l'eau, a montré l'urgence à inventer des processus de mise en débat des acteurs. C'est sans doute une question de méthodes mais aussi, certainement, affaire de dispositions personnelles et relationnelles de la part des différents protagonistes avec, de la part des leaders et des dirigeants, des formes de leadership à réinterroger. Pour TES IV, les travaux sur le thème de la gestion en commun des ressources porteront sur deux sujets : celui de l'énergie et celui de l'eau.

#### **Apprendre à gérer l'énergie en commun**



Concernant l'énergie, l'enjeu clé de la période est notamment celui de **la nécessaire massification aujourd'hui de la transition énergétique** dans une société qui, dans la même période, se polarise fortement. En lien avec le travail de planification au niveau national, l'étude RTE récente, ainsi que les scénarios prospectifs « Transition(s) 2050 » produits par l'Ademe, ont illustré les options possibles pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et en ont exploré les diverses implications concernant la gestion des ressources (matières, biomasse, sols...). Ces scénarios ont rappelé d'une part la nécessité de choix

structurants mais aussi de **traduire ces orientations en récits de société mobilisateurs**.

En tout état de cause, la neutralité carbone représente un défi gigantesque pour nos sociétés, appelant des transformations profondes. Elle suppose dans tous les cas de figure, de **réduire la demande en énergie et le développement important des ENR**. Elle suppose également une **gestion collective** pertinente et donc **coopérative des écosystèmes** (carbone, biomasse, forêt, agriculture). Comment dans cette perspective renforcer l'accompagnement des territoires ? Comment les acteurs d'appui, et par exemple les syndicats d'énergie, peuvent-ils, en lien de proximité avec leurs adhérents, se positionner en accompagnateurs sur les sujets de production ENR et de sobriété ?

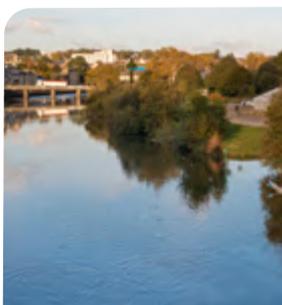
En effet, si les communes sont remises au cœur du débat avec la loi APER, le sujet historiquement éloigné des citoyens comporte des difficultés importantes d'appropriation avec des risques d'incompréhensions et de tensions. L'urgence climatique et le besoin de produire plus d'électricité à très court terme soulèvent pour les acteurs de l'énergie des questions sensibles pour l'aménagement du territoire et des enjeux de refonte des modèles d'action dans le sens d'une complémentarité des usages, de la coopération entre les acteurs, d'une gestion collective de nouveaux communs.

Un autre enjeu est celui **des nouveaux modèles de gestion en commun émergents** dans la période avec par exemple le développement de projets d'autoconsommation collective. Un intérêt s'affirme de constituer des collectifs d'acteurs territoriaux pour développer des boucles énergétiques locales au bénéfice du territoire (mise à disposition d'espaces artificialisés, minimisation des coûts). L'enjeu de cette coopération recherchée autour de l'énergie est de (commencer à) articuler en local production et consommation au bénéfice des territoires.

Enfin, avec l'intensification des catastrophes naturelles, à l'image de l'impact de la tempête Ciaran sur le réseau électrique breton, se pose de façon plus récurrente la question de **la priorisation des usages et de la résilience des réseaux**.

Au final, ces différents sujets mettent en avant l'échelle territoriale pour un développement concerté et partagé, y compris avec les citoyens, de la ressource énergétique (planification, développement de capacités de production, élaboration de modalités de partage de l'énergie).

## **Apprendre à gérer l'eau en commun**



Le territoire de la région Pays de la Loire est marqué par l'eau, avec la Loire, colonne vertébrale et ses nombreux affluents, avec ses grandes zones humides (marais arrière littoraux, Brière, marais breton et marais Poitevin, lac naturel de Grand-Lieu, basses vallées angevines). Pourtant, seulement 11 % de ces cours d'eau sont considérés en bon état. Selon le GIEC régional, trois facteurs expliquent, avec la prédominance des eaux superficielles, l'ampleur du phénomène : l'artificialisation des sols, l'aménagement des cours d'eau et les pratiques agricoles (irrigation, drainage, apports en fertilisants et produits phytosanitaires).

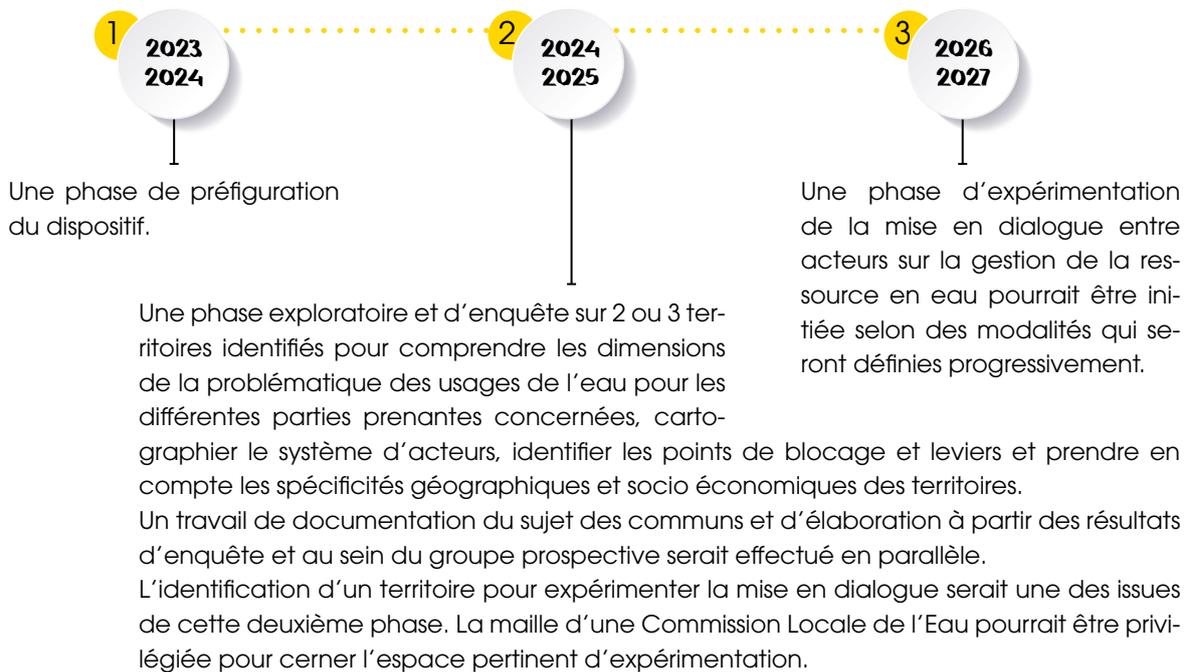
Cependant, pour le GIEC Pays de la Loire « *la situation pourrait encore se détériorer sous l'effet des changements climatiques. Déjà, à l'échelle française, on prévoit une baisse globale du débit moyen annuel des cours d'eau de l'ordre de 10 % à 40 % d'ici à 2070 (par rapport à 1961-1990). À la fin du siècle, les débits de la Loire pourraient même avoir baissé de 50 % à 60 %.* »

**Dans ce contexte, les conflits d'usage risquent également de s'amplifier.** Entre d'une part l'accès à l'eau potable, l'utilisation de l'eau par l'agriculture, en particulier pour les irrigants, l'utilisation par l'industrie, l'énergie, et encore le tourisme. Les débats amènent à des difficultés de compréhension, à des positionnements parfois conservateurs ou précautionneux, qui tendent les relations et le dialogue entre les différentes parties prenantes.

Il y aurait donc lieu d'explorer plus avant **les conditions du dialogue entre les acteurs** concernant la gestion de l'eau. L'idée serait de comprendre ce que cela impulse comme mode de gouvernance et quels peuvent être les modes de gestion de l'eau comme commun sur ces territoires. Cela permettra d'envisager un ou des dispositifs, tenant compte du cadre réglementaire, suffisamment inscrits dans les territoires, leurs histoires, la perception des acteurs, pour être durables au-delà des mandats électifs ou de représentation.

Dans le cadre du groupe prospectif TES sur les communs (l'énergie et l'eau), la mise en place d'un dispositif expérimental de mise en dialogue entre acteurs sur un territoire sur la ressource en eau pourrait constituer une contribution apprenante pour l'ensemble des acteurs et nourrir le programme TES 4 (2024-2027). Ce dispositif pourrait s'appuyer sur une équipe d'enquête, constituée par un ou une chef(fe) de projet dont le poste serait ouvert au sein du Collège sur la question des communs, appuyée par l'implication d'une chercheure géographe (Cyria EMELIANOFF) et d'une sociologue intervenante (Florence OSTY).

Le dispositif se décomposerait en **trois étapes** distinctes :



### Les actions clés envisagées pour TES IV sur cet axe sont :

- La **construction de nouveaux cadres** d'analyse et d'action sur la gestion en commun des ressources ;
- Une **démarche d'enquête** en première partie de TES IV sur quelques territoires identifiés sur la gestion en commun de l'eau ;
- La **construction**, à la suite du travail d'enquête, de dispositifs expérimentaux de gestion en commun de l'eau ;
- La proposition d'**espaces d'échanges** et de **coopération** entre acteurs des territoires sur les enjeux de la massification de la transition énergétique ;
- Le **suivi** de démarches pilotes en matière de gestion en commun de l'énergie ;
- La production de **livrables** et d'**outils pédagogiques** ;
- L'identification des **besoins de formation** ;
- Des **actions de sensibilisation** type conférence, séminaire... ;



# LES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES POUR TES IV

## Partenaires et équipe de coordination

### L'engagement des partenaires pour TES IV



#### L'ensemble des partenaires s'engagent à :

- Participer (dirigeants et membres du Collectif des acteurs) à l'AG annuelle ;
- Participer aux réunions du Collectif des acteurs ;
- Participer, en fonction des missions et priorités de chaque organisation, aux travaux engagés dans les groupes de travail et sur les territoires ;
- S'inscrire autant que possible et à partir des enjeux de chaque organisation dans la démarche de déploiement et d'essaimage des travaux ;
- Favoriser l'envoi de collaborateurs-trices aux parcours de (dé) formation du Collège ;
- Contribuer à dynamiser et s'impliquer dans la gouvernance du Collège TES ;



#### Pour les territoires partenaires :

- Engager et poursuivre le travail d'innovation sociale sur les modes de vie et les coopérations territoriales ;
- Favoriser l'organisation avec le Collège et ses partenaires de séquences de formation (ex : *modes de vie*), de séminaires ou d'évènements pour soutenir et partager les expérimentations menées.



#### Pour les dirigeants :

- Participer au cercle d'échange entre les DGS co-animé avec l'ADGCF ;
- Participer au cercle d'échange entre les Présidents de collectivités ;
- Témoigner à certaines occasions de leurs expériences.

## L'engagement de l'équipe de coordination et les livrables



### L'équipe de coordination s'engage à :

- Aider les intercommunalités partenaires à faire progresser les transitions écologiques et sociétales sur leur territoire ;
- Organiser et déployer les différents dispositifs du programme de (dé)formation ;
- Organiser et animer les différentes instances de pilotage (Assemblée générale, Conseil d'Administration, Collectif des acteurs, Comité prospectif, communauté modes de vie ;
- Organiser et animer des évènements collectifs sur des problématiques partagées ;
- Produire des notes de synthèse (Flash TES, Fiches méthodes) accessibles au plus grand nombre, des supports de vulgarisation des travaux pédagogiques (vidéo d'animation ou autres supports), des contributions plus approfondies (communications, livres...);
- Réaliser un rapport annuel d'activités, présenté et discuté lors de l'Assemblée générale chaque année. Compte tenu de la dimension partenariale du programme TES, un vote formel pour l'adoption de ce rapport sera soumis aux partenaires. L'adoption de ce rapport déclenchera alors le versement des contributions des partenaires concernés. Il s'agit donc d'une pièce contractuelle qui sera accompagnée, pour les partenaires qui le demandent, d'un bilan récapitulatif des recettes et des dépenses. Enfin, un suivi quantitatif et qualitatif des évènements et des livrables, comme pour TES I et TES II, sera organisé.





# CHARTRE DU COLLECTIF DES ACTEURS

UNE ACTUALISATION DE LA CHARTE EST PRÉVUE À L'OCCASION  
DU DÉMARRAGE DE TES IV

Au regard des niveaux de transformations de nos modes de vie pour répondre aux enjeux climatiques, et donc sociaux, qui se font de plus en plus pressants, et ce dans une temporalité très courte à l'échelle humaine, des acteurs de la région des Pays de la Loire ont souhaité agir ensemble dans le cadre du programme partenarial Transition Énergétique & Sociétale (TES).

## Ce programme a pour ambition de travailler sur :

- Les conditions d'émergence et de développement de projets locaux de transition énergétique, portés par des collectifs d'entreprises, d'agriculteurs ou encore d'habitants, en lien avec des politiques publiques engagées ;
- L'articulation des échelles géographiques, du local au régional.

Pour ce faire, la mise en collectif, en lien, en réseau, en communauté... du plus grand nombre d'acteurs de la transition énergétique, au niveau régional, sera nécessaire.

## La présente charte précise les termes et les conditions d'engagement au sein du Collectif des acteurs du programme TES :

- Les organisations partenaires reconnaissent partager cet objectif commun. Ils s'engagent à s'impliquer et à faire ensemble pour y contribuer ;
- Au sein du Collectif des acteurs qui les rassemble, les membres représentent leur organisation. Ils sont en capacité si possible de prendre des décisions en son nom, sinon d'exprimer sa position, voire de solliciter si nécessaire ses instances décisionnelles. Ils proposent collectivement des grandes orientations du programme TES, ainsi que de la venue de nouveaux partenaires. Ils s'impliquent dans le suivi des travaux ;
- Les membres du Collectif des acteurs développent des modalités d'écoute et de bienveillance, de coopération et de croisement des regards, de transparence et de confidentialité, sources de création de confiance ;
- L'articulation entre les dimensions institutionnelles et personnelles de l'engagement des acteurs est une condition de réussite de la mise en coopération du collectif.



# ORGANISATION DU COLLÈGE ET BUDGET TES IV

## Budget prévisionnel TES IV 2024-2027

<b>PARTENAIRES DU COLLÈGE</b>	2024-2025	2025-2026	2026-2027	<b>TOTAL</b>
<b>sous réserve de signature des conventions</b>				
ADEME, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Nantes Métropole, ADGCF, AILE, ALISÉE, CC des Coëvrons, CC de Loire-Layon-Aubance, CC Erdre & Gesvres, CC Pouzauges, CC Val de Sarthe, CEREMA, Chambre régionale d'agriculture, CIVAM, CLCV, CNFPT, Conseil de Développement Erdre & Gesvres, CNAM PDL, Département de la Vendée, Département Loire-Atlantique, DREAL Pays de la Loire, ÉLISE, ENEDIS, Enercoop, Energy Cities, EPV, Fabrique des transitions, Familles Rurales, GRTGaz, IMT Atlantique, Institut CDC pour la Recherche, Mairie de l'Île d'Yeu, PNR LAT, Mauges Communauté, Pays de RETZ, RÉCIT / ECPDL, Redon Agglomération, Région des Pays de la Loire, SIEM, SyDEV, Territoire d'énergie 44, TRAME	530 000 €	530 000 €	530 000 €	1 590 000 €
Recettes des formations du Collège	100 000 €	100 000 €	100 000 €	300 000 €
<b>Total</b>	<b>630 000 €</b>	<b>630 000 €</b>	<b>630 000 €</b>	<b>1 890 000 €</b>
<b>CHARGES DU COLLÈGE</b>	2024-2025	2025-2026	2026-2027	<b>TOTAL</b>
Frais de fonctionnement	76 000 €	76 000 €	76 000 €	228 000 €
Frais d'animation du programme d'action-recherche et communication	115 000 €	115 000 €	115 000 €	345 000 €
Frais de personnel	439 000 €	439 000 €	439 000 €	1 317 000 €
<b>Total CHARGES</b>	<b>630 000 €</b>	<b>630 000 €</b>	<b>630 000 €</b>	<b>1 890 000 €</b>

“  
**POURSUIVONS  
ENSEMBLE !**  
”





## CALENDRIER TES IV

**Assemblée  
générale de  
lancement**

**20 février 2024**  
de 14h à 17h  
*en présentiel*

**Clôture des  
comptes TES  
2023-2024**

**30 avril 2024**

**Démarage  
des nouvelles  
conventions**

**1<sup>er</sup> mai 2024**

**1<sup>ère</sup> Assemblée  
générale TES IV**

**septembre 2024**



## NOUS CONTACTER

### Collège TES

C/IMT Atlantique  
4, rue Alfred Kastler - CS 20722  
44307 Nantes Cedex 3

[www.college-tes.fr](http://www.college-tes.fr)

